

COLLOQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL
« DEPORTÉS ET AFRO-DESCENDANTS : REGARDS CONTEMPORAINS »



HARTIS
UMR 9028

Université
de Lille



Lieu : Université Abomey-Calavi (Bénin)

Date : du 25 au 27 novembre 2026

THÈME :

DEPORTÉS ET AFRO-DESCENDANTS :

REGARDS CROISÉS EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Argumentaire

La traite atlantique a joué un rôle particulier dans la migration africaine vers l'Europe et les Amériques. Dès le XVI^e siècle, ce trafic a dessiné un triangle entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. En échange de produits manufacturés et autres, des millions d'Africains subsahariens furent ainsi déportés vers les Amériques où ils formaient l'essentiel de la main d'œuvre des plantations coloniales. Avant l'abolition de la traite dans de nombreuses régions des Amériques, la majorité des personnes esclavisées étaient originaires d'Afrique. Au XIX^e siècle, cette pratique jugée inhumaine fut progressivement abolie. Cependant, pour les victimes survivantes, la vie dans les sociétés d'accueil ne connut pas d'amélioration fondamentale.

Après l'abolition officielle, les populations issues de l'esclavage demeurèrent confinées aux échelons inférieurs de la société, souvent sans accès à l'éducation, à la santé, ni à une insertion professionnelle. Leur situation demeura précaire, caractérisée par une marginalisation persistante. La colonisation qui succéda à la traite, renforça la présence africaine en Europe et dans les Amériques. Aujourd'hui, selon le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (2024), près de deux cents (200) millions de personnes d'ascendance africaine vivent sur le continent américain et des millions d'autres sont établies hors d'Afrique. Leurs conditions de vie demeurent parmi les plus défavorisées. C'est donc à raison que C. Coquery-Vidrovitch, (2018, p.251) écrit : « la fin de la traite et de l'esclavage n'a donc pas supprimé la dépréciation occidentale [de l'Afrique et des Africains]. Au contraire, la montée de la colonisation a surajouté et même théorisé une nouvelle dépréciation. Le credo de l'infériorité du Noir n'était plus fondé sur un statut, celui d'esclave ». Ce passage met en lumière le glissement de l'esclavage comme statut légal vers la race comme justification pseudo-scientifique de la domination coloniale. Aujourd'hui encore, les personnes d'ascendance africaine comptent parmi les groupes les plus pauvres et les plus marginalisés au monde, qu'elles soient descendantes des victimes de la traite, de la colonisation ou issues de migrations plus récentes. Les institutions internationales comme l'ONU, relèvent des difficultés persistantes d'accès à une éducation de qualité, aux soins, au logement et à la protection sociale.

Au total, qu'elle résulte de la traite transatlantique ou des migrations forcées liées à la colonisation, la déportation a laissé des empreintes indélébiles dans les mémoires individuelles et collectives, façonnant des identités complexes et souvent paradoxales. Si la traite négrière transatlantique a été abolie, ses héritages mémoriels, identitaires et politiques sont encore vivaces dans le monde contemporain. Les anciennes populations mises en esclavage et leurs descendants sont aujourd'hui engagés dans une quête de reconnaissance, de réappropriation de leur histoire et de construction d'un avenir libéré des stéréotypes hérités du passé. Cette prise de conscience internationale s'est traduite par une série d'initiatives visant à mettre en lumière l'histoire et les droits des personnes d'ascendance africaine.

La Déclaration et le Programme d'action de Durban (2001) reconnaissent que les personnes d'ascendance africaine ont été victimes de l'esclavage, de traite des esclaves, de la colonisation et continuent d'être victimes de leurs conséquences. Ainsi, conformément à la résolution 52/111

de l'Assemblée générale des Nations unies, une conférence internationale contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée a été organisée en septembre 2001. Cette conférence proclame la décennie internationale des personnes d'ascendance africaine qui s'étend du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2024 avec pour thème : « Personnes d'ascendance africaine : considération, justice et développement ». Depuis 2011, année internationale des personnes d'ascendance africaine, le 31 août est proclamé comme Journée internationale des personnes d'ascendance africaine. Du 9 au 13 décembre 2024, une conférence internationale sur la décennie des afro-descendants s'est tenue à la Havane (Cuba). Cette conférence qui a réuni environ deux cent quarante délégués venus d'une trentaine de pays portait sur le thème : « Egalité, équité et justice sociale ». Elle a permis aux représentants de plusieurs pays, à des experts et militants en faveur des droits de l'homme d'échanger sur les moyens de bâtir des sociétés inclusives. Il a été notamment question de la justice et du développement pour les personnes d'ascendance africaine. Ces initiatives offrent un cadre propice à la collaboration entre les Nations Unies, les États, la société civile et les personnes d'ascendance africaine, en vue de mesures concrètes pour la justice et le développement.

S'inscrivant dans cette dynamique internationale, le Bénin fait adopter en 2024, la loi n°2024-31 du 2 septembre 2024 relative à la reconnaissance de la nationalité béninoise aux Afro descendants. Le 4 juillet 2025, les autorités béninoises ont lancé la plateforme myafroorigins.bj, dédiée à un retour symbolique aux racines. Les questions qui se dégagent de cette dynamique est de savoir : pourquoi cette mobilisation en faveur des Afro-descendants au XXIe siècle ? Comment les personnes d'ascendance africaine sont perçues dans nos sociétés aujourd'hui ? Quelle peut être leur contribution au développement du monde en général et de leur continent d'origine en particulier ? C'est autour de ces questions que, universitaires, chercheurs, militants des droits de l'homme, afro-descendants, etc. sont conviés à échanger, afin d'examiner les tenants et les aboutissants de cette mobilisation historique à travers ce thème : **Déportés et afro-descendants : regards croisés en sciences humaines et sociales.**

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABRAMOVA Svétlana, 1978, *Afrique : quatre siècles de traite des Noirs*, Moscou, Editions du Progrès.

AHANHANZO GLELE Maurice, 1974, *Le Danxomè du pouvoir aja à la nation fon*, Paris, Nubia.

APPADURAI Arjun, 2001, *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot.

ARAUJO Ana Lucia et SAILLANT Francine, 2009, « Qui est Afro-Brésilien ? Ethnographie d'un débat d'identité au sein d'une communauté virtuelle », *Revue en ligne des sciences humaines et sociales*, <http://www.ethnographiques.org> – ISSN 1961-9162, consulté le 28 juin 2025 à 18h 48 min.

ASSIMA-KPATCHA Essoham & TSIGBE Nutéfè, 2017, *Retour à l'histoire précoloniale*, Mélanges en hommage au professeur Badjow Koffi TCHAM, Lomé, LETRIA.

BECKLES Hilary McDonald, (année non précisée), *Voyages d'esclaves La traite transatlantique des Africains réduits en esclavage*, Paris, UNESCO.

CHIVALLON Christine, 2002, « La diaspora noire des Amériques. Réflexions sur le modèle de l'hybridité de Paul Gilroy », *L'Homme*, n°161, janvier-mars, p. 51-73.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine et MESNARD Eric, 2013, *Etre esclave, Afrique-Amériques, XVe au XIXe siècle*, Paris, Éditions La Découverte.

CORNEVIN Robert, 1962, *Histoire du Dahomey*, Paris, Editions Berger-Levrault.

DAGET Serge, 1971, *L'abolition de la traite des Noirs en France de 1814 à 1831*, Paris, Cahiers d'Études africaines.

DIOUF Sylviane, 2007, *Dreams of Africa in Alabama: The Story of the Clotilda and the Last Enslaved Africans Brought to America*, Oxford University Press.

DOTTRIDGE Michael, 2002, *Abolir l'esclavage et ses formes contemporaines*, Nations Unies, New York et Genève.

HOLSEY Bayo, 2008, *Routes of Remembrance: Refashioning the Slave Trade in Ghana*, Chicago, the University of Chicago Press.

HURSTON Zora Neale, 2018 rééd, *Barracoon, The story of the last " Black Cargo "*, New York, Amistad Editions.

IROKO Abiola Félix, 2003, *La Côte des esclaves et la traite atlantique. Les faits et le jugement de l'histoire*, Cotonou, Nouvelle Presse Publications.

KIKI Gédéon Roland, 2024, *La traite transatlantique et ses mémoires dans le département des Collines (Bénin) : 1860-2014*, Université d'Abomey-Calavi, Ecole doctorale pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement ».

KADYA Tall et TCHIBOZO Romuald, 2020, *Circulations et Productions Cultu(r)elles dans l'Atlantique Sud*, Cotonou, Les Editions des Diasporas.

NATIONS UNIES, 2001, *Rapport de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée*, Durban, 31 août-8 septembre.

NATIONS UNIES, 2002, *Déclaration et Programme d'action, Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée*, New York, Département de l'information de l'Organisation des Nations Unies.

WEBOGRAPHIE

FROSTIN Charles, « Du peuplement pénal de l'Amérique française aux XVIIe et XVIIIe siècles : hésitations et contradictions du pouvoir royal en matière de déportation », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Tome 85, numéro 1, 1978. pp. 67-94; doi : <https://doi.org/10.3406/abpo.1978.2924> https://www.persee.fr/doc/abpo_0399-0826_1978_num_85_1_2924, fichier généré le 22/09/2021.

LARA Gloria, 2011, « La construction politique d'un sujet « afro » ou « noir » au Mexique », *Revue européenne des migrations internationales* Numéro vol. 27 - n°1, *La construction de l'altérité dans l'espace noir atlantique : Etats-Unis - France - Caraïbes -Amérique latine*, mis en ligne le 01 juin 2014. URL : <http://remi.revues.org/5348> DOI : en cours d'attribution

OBJECTIFS DU COLLOQUE

Cette rencontre scientifique portée par l'Université d'Abomey-Calavi et celle de Lille à travers respectivement le Laboratoire de Recherche Rétrospective-Afrique (LabRA), le laboratoire Philosophie, Gouvernance, Ethique et Sciences Cognitives (PHIGESCO), le laboratoire d'Histoire, Histoire de l'Art, Archéologie, Textes, Images et Société (HARTIS) et le laboratoire Savoirs, Textes et Langages (STL) vise à :

- réunir les chercheurs d'horizons divers pour échanger sur la situation des Afro-descendants ;
- évaluer la contribution des travaux de recherche au profit des personnes à ascendance africaine ;
- offrir un cadre de réflexion sur les avantages et les inconvénients du retour symbolique des Afro-descendants en Afrique en générale et au Bénin en particulier ;
- renforcer le partenariat en vue de susciter une synergie d'actions entre les Universités, les autorités politiques des différents pays à travers le monde, les acteurs de la communauté

internationale et les partenaires sociaux dans la lutte contre toutes les formes de discrimination dont sont victimes les personnes d'ascendance africaine.

MANIFESTATIONS

- Conférences-débats ;
- Expositions d'objets d'art et de culture ;
- Ateliers de communications scientifiques ;
- Tables rondes.

LES AXES DU COLLOQUE

Le colloque se déroulera autour des axes suivants :

Axe 1 : Mémoires de la déportation transatlantique.

Axe 2 : Être Afro-descendant en Afrique, en Europe et aux Amériques.

Axe 3 : Les Nations Unies et la protection des personnes d'ascendance africaine aux XXe et XXIe siècles.

Axe 4 : Afro-descendants et développement socioéconomique de l'Afrique.

Axe 5 : Les enjeux d'une reconnaissance des Afro-descendants par les Etats africains.

Axe 6 : Déportés et afro descendance : apports culturels.

Axe 7 : Déportés et afro descendance : dimensions historiques, sociologiques, philosophique, ethnolinguistique,

Axe 8 : Déportés et afro descendance : l'invisibilité, luttes contre le racisme, la marginalisation, émancipation et apports au développement local.

Axe 9 : Déportés et afro descendance : Circulation des connaissances, intégration économique, décolonisation des savoirs.

Axe 10 : Déportés et afro descendance : Approches comparatives entre les pensées occidentales et non occidentales sur les mémoires de la déportation transatlantique.

Axe 11 : Déportés et afro descendance : Pensées décoloniales, reconnaissance, construction identitaire, la question du corps.

NB : Tout autre sujet en rapport avec le thème du colloque est le bienvenu.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le colloque est ouvert à tous les chercheurs (enseignants, chercheurs, doctorants), ainsi qu'aux Afro-descendants, militants des droits de l'homme et autres profils nationaux ou internationaux.

La date limite de soumission des résumés est fixée **au 31 juillet 2026**.

Les propositions de communication devront être présentées suivant la structure ci-après :

- 1- Le titre
- 2- Le(s) nom(s) et prénom(s) de(s) (l') auteur(s), leur affiliation, adresse(s) mail avec la mention précédant le nom de l'auteur correspondant.
- 3- L'atelier souhaité par le soumissionnaire
- 4- Le type de support (communication orale ou poster)
- 5- Le résumé proprement dit devra comporter :
 - a) le(s) objectif(s)
 - b) les matériels et méthodes utilisés
 - c) les résultats attendus/obtenus
 - d) les mots-clés (5 au maximum)

Le texte du résumé doit être rédigé en français ou en anglais suivant le format A4, portrait, police Arial, taille 12 pts, interligne 1,5 et comporter 300 mots au plus. Les résumés sont à soumettre exclusivement par fichiers électroniques (format Word) en précisant l'atelier (dans l'objet) de choix du soumissionnaire en rapport avec son champ disciplinaire, à l'adresse du colloque.

Le nom du fichier du résumé envoyé aura la forme suivante : NOM_résumé.doc («NOM» = nom du premier auteur) et sera envoyé à l'adresse : colloqueinterdeportesafrodesce@gmail.com, avec copie à labra.uac@gmail.com.

COMMUNICATIONS

Les présentations scientifiques pourront être proposées sous forme de communication orale (10 mn + 10 mn de discussion)

- Langue officielle du colloque : français, anglais, espagnol.

DATES IMPORTANTES

- Ouverture des soumissions des propositions d'articles et des résumés : **mars 2026**.

- Date limite de réception des résumés : **31 juillet 2026**.

- Fin de notification de l'acceptation ou non des résumés : **30 août 2026.**

- Soumission de l'article entièrement rédigé : **30 octobre 2026.**

DÉROULEMENT DU COLLOQUE : DU 25 AU 27 NOVEMBRE 2026

- Frais d'inscription

Doctorants : **10 000 F CFA / 16 Euros.**

Enseignants-Chercheurs et Chercheurs : **30 000 F CFA / 54 Euros.**

Autres participants : **30 000 F CFA / 54 Euros.**

- Les frais d'inscription comprennent la participation au colloque, l'accès aux conférences, la remise d'un kit pour le colloque, les Actes du Colloque.

- Les frais de participation sont à payer par transfert mobile money sur l'un des numéros suivants : **(229) 01 52 70 27 74 /01 60 98 53 61** au nom de **ADJIVESSODE** Patrick Joël ou par les agences de transfert d'argent *Money Gram, Western Union, Ria* ou encore sur le lieu du déroulement du colloque.

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : Professeur Rogatien M. TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Vice-présidents :

1- Professeur Barnabé DENON, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

2- Dr (MC) Patrick Joël ADJIVESSODE, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

3- Dr (MC) Achille GNIDEHOUE, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

4- Dr (MC) Cossi Basile MEDENOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

5- Dr (MC) Germain ALLADAKAN, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

AUTRES MEMBRES DU COMITÉ D'ORAGANISATION

Dr (MC) Christian KITI (UAC), (UAC), Dr (MC) Alain-Corneille TOWOU (UAC), Dr (MC) Kléber BOGNON (UAC), Dr (MC) Désiré MEDEGNON (UAC), Dr (MC) Adolé Félicité AKUESSON (UAC), Dr (MA) Richard AKODANDE-HONMA, Dr Georges LOKONON (UAC), Dr Angèle HOUNGNINO (UAC), Dr Edmond Dandjinou ADJOVI (UAC), Dr Placide KOCHARE (UAC), Dr Vincent KAMMI (UAC), Dr Jérôme SABI BRISSO (UAC), Dr Fagnon Raoul HOUINDO (UAC), Dr Gédéon Roland KIKI (UAC), Dr Mahamadou Siaka DOUMBIA (Université de Lille-Université Yambo Ouologuem de Bamoko), Dr Enock GBONSOU

(Université Paris Cité), Dr Sylvestre EDJEKOTO (Institut Afrique Décide), Dr Gérard KOUAGOU (Musée Quai Branly-Jacques Chirac-UAC), Dr Hermann ADIMOU (UAC), EDAH GUIZO Roosevelt, Maurice KOUAKANOU (UAC), Mohamed Asséréou LAWANI (UAC-Université de Lille), Sem SUPRE (Université de Lille-Université franco-haïtienne du Cap, Université la Pléiade des Gonaïves), Karl Warren GOMBI (Université de Lille-Université Omar BONGO).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Président : Professeur Koffi Nutéfé TSIGBE (Université de Lomé)

Vice-Présidente : Professeure Isabelle SURUN (Université de Lille)

AUTRES MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Professeur Ahotondji Sylvain VISSOH, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Romuald TCHIBOZO (Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essohanam BATCHANA Université de Lomé (Togo), Professeur Komlan KOUZAN, Université de Kara (Togo), Professeur Alain FIRODE, Université de Lille (France), Professeur Sow Gael NDOMBI, Université Omar Bongo (Gabon), Professeur Fabrice Anicet MOUTANGOU, Université Omar Bongo (Gabon), Professeur Martin MALTAIS, (Université de Québec (Canada), Professeur Didier Pidika MUKAWA, Université de Kinshasa (RDC), Dr (MC) Emery Patrick EFFIBOLEY (UAC), Dr (MC) Dieudonné AWO, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Dr (MC) Patrick Joël ADJIVESSODE, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Dr (MC) Arthur VIDO, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Dr (MC) Didier N'DAH, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Dr (MC) Dieudonné GNAMMANKOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Dr (MC) Véronique ATTIAS-DELATTRE, Université Gustave Eiffel (France), Dr Jean Hodile ETIENNE, Université d'Etat d'Haïti (République d'Haïti), Dr Wander NUMA, Recteur de l'Université franco-haïtienne du Cap haïtien (République d'Haïti), Dr Jean Herold PAUL, Université Paris8 (France), Ecole normale supérieure de Port au Prince (République d'Haïti), Dr Jean Waddimir GUSTINVIL, Université d'Etat d'Haïti (République d'Haïti), Dr Edelyn DORISMOND, Université d'Etat d'Haïti (République d'Haïti).

COMITÉ DE LECTURE

Président : Professeur Mouftaou ADJERRAN, Université d'Abomey-Calavi

Vice-Président : Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi

AUTRES MEMBRES DU COMITÉ DE LECTURE

Professeur Ahotondji Sylvain VISSOH (UAC), Professeur Barnabé DENON (UAC), Dr Désiré MEDEGNON (Maître de Conférences, UAC), Dr Didier N'DAH (Maître de conférences, UAC), Dr Innocent S. KOUTCHADE (Maître de Conférences, UAC), Dr David BALOUBI (Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi), Dr Patrick Joël ADJIVESSODE (Maître de Conférences, UAC), Dr Achille GNIDEHOUE (Maître de Conférences, UAC), Dr (MC) Adolé Félicité AKUESSON (UAC), Dr (MC) Désiré MEDEGNON (UAC), Dr (MA) Richard AKODANDE-HONMA, Dr Franck OGOU (EPA/UAC), Dr Georges LOKONON (UAC), Dr Placide O. KOCHARE (UAC), Dr Fagnon Raoul HOUINDO (UAC), Dr Gédéon Roland KIKI (UAC), Dr Mahamadou Siaka DOUMBIA (Université de Lille-Université Yambo Ouloguem de Bamoko), Dr Hermann ADIMOU (UAC).